

## Marquages d'animation rue Jeanne d'Arc : La Métropole Rouen Normandie s'associe à l'artiste local inkOj !

Les travaux de rénovation de la rue Jeanne d'Arc, réalisés dans le cadre du projet Cœur de Métropole, touchent à leur fin. A partir de ce lundi 13 juin, des marquages d'animation viennent renforcer l'objectif premier de ce chantier : l'apaisement de la circulation. L'artiste rouennais inkOj a été choisi pour mener à bien ce projet qui doit allier signalisation et embellissement de l'espace urbain.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Maire de Rouen, Laurence Renou, Vice-Présidente en charge de la Culture, Nicolas Zuili, Adjoint au Maire en charge de la rive droite, Marie-Andrée Malleville, Adjointe au Maire de Rouen en charge de la culture, du patrimoine, tourisme, et Christine de Cintré, Conseillère métropolitaine déléguée en charge du tourisme et de Rouen Capitale Européenne de la Culture 2028, Présidente de Rouen Normandie Tourisme et Congrès : « *Ces marquages s'inscrivent dans notre volonté de faire la part belle aux mobilités douces sur le territoire de la Métropole. En apaisant la circulation, cette signalisation au sol permettra une meilleure cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons. Cette opération, à la fois technique et artistique, constitue un soutien fort à la candidature de Rouen comme Capitale de la Culture 2028. Vue du sol comme vue du ciel, la ville affichera son histoire et sa modernité tout au long de son artère principale.* »

Un marquage d'animation désigne un dispositif de signalisation utilisé pour avertir visuellement les usagers, les incitant à adapter leur comportement, en particulier dans les zones de rencontres (zones limitées à 20 km/h où se croisent piétons, automobilistes, cyclistes...). Ce dispositif a été pensé pour accompagner le retrait des feux de signalisation, permettant de conforter la priorité aux mobilités douces dans le centre-ville de Rouen.

L'emprise et la priorité piétonne deviennent visuelles et s'imposent aux véhicules. Les graphismes peints sur la chaussée débordent sur les trottoirs afin de faire ralentir les véhicules en amont des carrefours. Nicolas Soulabail, alias inkOj, explique le projet : « *Le cahier des charges attendait une mise en valeur du patrimoine, une création ciblée pour chaque carrefour et une occupation complète mais sans surcharge de la rue, dans le but précis de la transformer en zone de mobilité douce.*

*Toute personne utilisant cet axe doit donc comprendre qu'elle rentre dans une zone spécifique, les véhicules doivent ralentir, les vélos retrouvent une place sécurisée et les piétons gagnent la liberté de traverser sur l'ensemble de la rue. »*

La réalisation de ces marquages a débuté le 13 juin, pour une durée de 7 semaines, uniquement la nuit. La rue sera bloquée à la circulation la nuit afin de laisser intervenir inkOj et « Kangourou », l'entreprise en charge des travaux. Chaque matin les riverains, commerçants et usagers pourront découvrir les avancées du chantier et deviner les références architecturales qui ont inspiré l'artiste pour la création des motifs. « *Je m'inspire principalement du patrimoine rouennais et du patrimoine universel. Celles et ceux qui connaissent ma démarche auront le réflexe de chercher d'où viennent ces motifs, les autres auront des indices très parlants - avec le Gros Horloge par exemple - qui les mettront sur la piste. Et pendant une future visite lors des Journées du Patrimoine, quelqu'un lèvera les yeux et par surprise... reconnaîtra le motif !* », précise à nouveau l'artiste.

**CONTACT PRESSE**

**Justine HUNAUT-DEQUATREMARE**

[justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr)

02 32 76 84 24 | 06 60 71 99 61